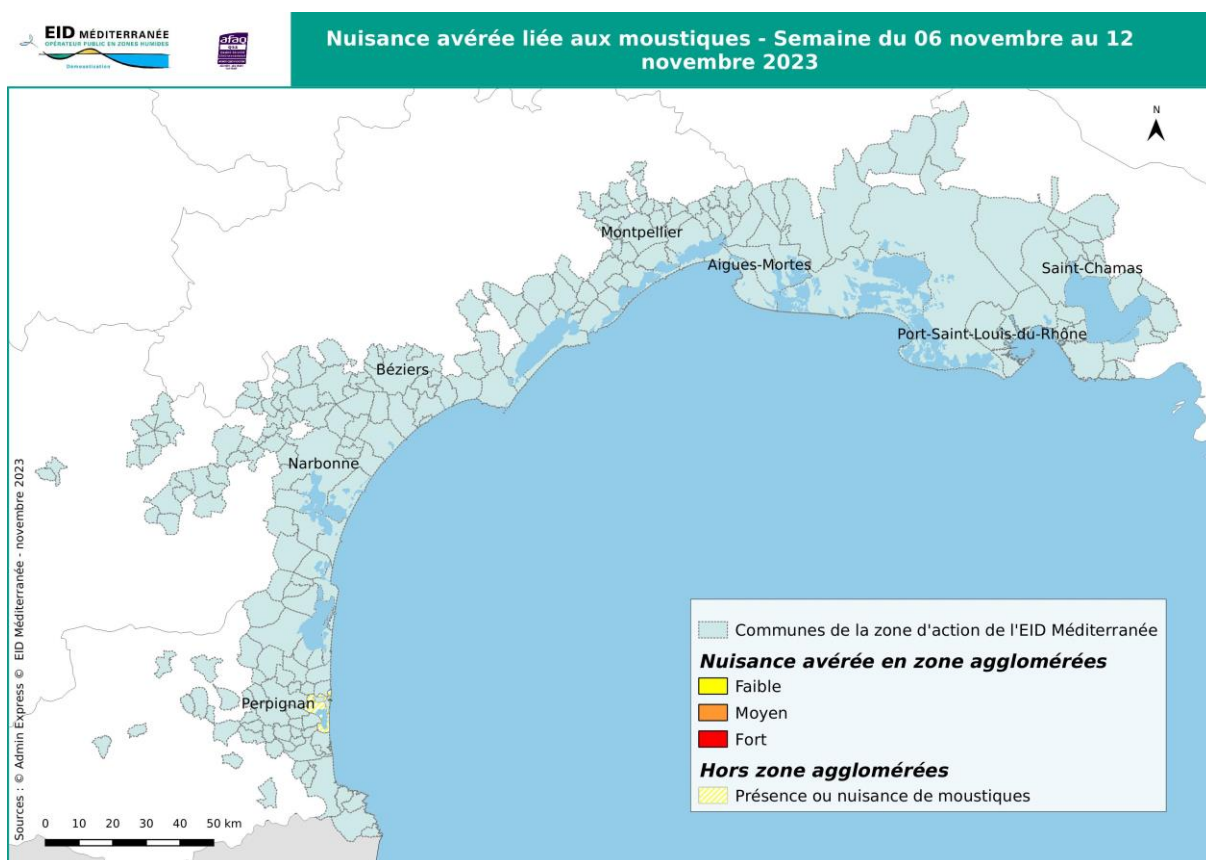


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 6 au 12 novembre 2023



Au cours de la semaine du 6 novembre 2023 :

Sur le plan des nuisances liées aux moustiques, la situation est calme, avec quelques *Aedes detritus* présents ici et là, mais rien de significatif, même si lors d'après-midis cléments, des piqûres ont pu être ressenties.

Sur le plan des traitements en zones humides, l'exercice 2023 touche à sa fin, même si en fonction des mises en eau et des conditions météorologiques, le suivi se poursuit toujours.

Près de 40 hectares cumulés de petits parcellaires ont été traités par voie terrestre. Le total 2023 reste bas, avec près de 20 300 hectares traités, le plus bas, en termes de superficies traitées en zones humides, observé depuis très longtemps, la moyenne des cinq dernières années se situant à 29 000 ha.

La part des précipitations dans les origines des mises en eau est très faible : 18 % contre 44 % en moyenne. L'année 2023 a été caractérisée par la fréquence des vents de mer, en période estivale, notamment, qui représente 52 % des mises en eau, contre 38 % en moyenne. Et pour compenser le déficit hydrique, les irrigations prennent une part de 30 % supérieure aux pluies, contre 18 % en moyenne 2018-2022.

Les moustiques-tigres, espèce urbaine, entrent progressivement dans leur période d'inactivité.

À compter du 13 novembre 2023 :

Dans les zones humides, on s'installe progressivement dans la période des « moustiques d'hiver » *Aedes detritus*, dont le niveau a été ramené par les dernières interventions à un seuil acceptable voire nul à certains endroits. Cette espèce se manifeste au gré des belles journées, notamment en garrigue et en plaine. Elle pourra être ressentie ponctuellement lors des activités de plein air : professionnelles, de loisirs et de sports.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Tous les traitements terrestres des précédentes éclosions ont été finalisés sur 23 hectares de zones humides situées à l'embouchure du Grand-Rhône. Les contrôles d'efficacité ont été généralement satisfaisants. La nuisance, faible à moyenne ces dernières semaines, est devenue faible à nulle, avec la disparition de la majeure partie des moustiques *Aedes caspius* adultes. Les densités larvaires de cette espèce estivale et début-automnale sont en forte baisse, avec la généralisation progressive de l'espèce hivernale *Aedes detritus*. Les principaux contrôles vont peu à peu se centrer sur les zones péri-urbaines, comme à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

► **Gard** : Pas de ressenti de nuisance enregistré cette semaine : quelques moustiques « ruraux » sont présents ici et là, à la meilleure heure du jour, sans occasionner de gêne véritable. Aucun risque annoncé pour les jours à venir.

► **Hérault** : Pas de nuisance particulière liée aux moustiques des marais observée. Il y a peu de nouvelles mises en eau. De nombreux marais restent toujours secs.

► **Aude** : Peu ou pas de ressenti de piqûres ces derniers jours. Cette situation apaisée est due en partie aux conditions météorologiques et au niveau plutôt bas des populations d'*Aedes detritus*. Cela n'exclut pas, lors de journées clémentes à venir, quelques piqûres en plaine ou en garrigue. Les niveaux d'eau en zones humides sont assez bas et seules les bordures sont contrôlées.

► **Pyrénées-Orientales** : On observe hors zones urbanisées la présence d'*Aedes detritus*, notamment dans les communes de Salses-le-Château et, à un degré moindre, de Canet-plage. L'absence de vent et les températures supérieures à la normale contribuent au ressenti de ces *Aedes detritus* en bordure de l'étang de Salses et de Canet.



Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 13 novembre au 19 novembre 2023

